

Carburants/Marges des distributeurs

Daoudi: «L'enjeu, mieux informer et non réguler les prix»

• Une plateforme des prix opérationnelle dès septembre

• Une réunion avec les stations-service au programme

APRÈS les distributeurs des carburants, Lahcen Daoudi s'apprête à rencontrer les représentants des stations-service, avant d'être fixé sur la démarche à suivre. Il ne s'agit pas de réguler les prix, qui sont libres, mais de mettre l'information à la disposition des consommateurs, a souligné le ministre des Affaires générales et de la Gouvernance, lors d'une conférence de presse, donnée mardi, à Rabat. «Il faut se mettre autour de la table et régler doucement les problèmes. Nous ne sommes pas dans une logique de confrontation mais de travail, la main dans la main, dans l'intérêt des sociétés



Daoudi affirme avoir été rassuré par les engagements des sociétés pétrolières (Ph. Bziouat)

de distribution et des consommateurs», a-t-il indiqué. D'ailleurs, son département

travaille sur un projet de plateforme de prix des carburants dans les stations-service à travers le pays. Le but est de permettre aux consommateurs de les consulter avant de choisir la station-service pour s'approvisionner en carburants. Cette application informatique sera opérationnelle dès septembre prochain, a promis le ministre de tutelle qui a pointé des dysfonctionnements des mécanismes du marché. A cette occasion,

on ne sait où mais revendent leur carburant aux stations-service. Du coup, les consommateurs s'y approvisionnent sans être sûrs que le produit est celui du distributeur affiché. Nos équipes sont sur le terrain pour enquêter».

Le ministre a également abordé l'offre qualifiée supérieure de plusieurs produits mais dont les prix sont curieusement élevés. Cela s'explique notamment par la spéculation qui bat des records au cours du Ramadan. Il a donné l'exemple du sucre dont le coût de transport est de 6%. Mais dans la réalité, il varie entre 17 et 26%. Donc, plus le citoyen habite loin, plus il achète ce produit plus cher, dit-il. L'idée du ministre de tutelle est «de constituer des stocks au niveau des provinces, à proximité des citoyens. Le prix, unifié sur l'ensemble du territoire, sera inscrit sur le pain de sucre». □

M.C.

«Nous avons perçu de la bonne volonté»

- **L'Economiste: Où en est l'enquête du comité de veille sur la distribution des carburants?**

- **Lahcen Daoudi:** Il faut attendre deux à trois mois avant de se prononcer. Le gouvernement est obligé, éthiquement et de par sa responsabilité, de créer les meilleures conditions de concurrence. Il n'est absolument pas permis qu'il y ait des ententes dans quelques domaines que ce soit. Nous sommes déterminés à lutter contre toute tendance qui déformerait la concurrence. Dès qu'il y a un problème, nous avons des commissions chargées de valider l'information, y compris pour les hydrocarbures.

- **Vous soupçonnez des ententes sur les prix?**

- Nous avons envoyé un courrier aux sociétés de distribution pour attirer leur attention sur les mauvais effets de changer les prix les 1er et 16 de chaque mois. Cela risque de susciter de la suspicion. Elles ont donné la promesse de changer progressivement ce système, basé sur une infrastructure conçue dès le début de la libéralisation. Donc, il faut du temps pour s'adapter. J'ai l'espoir que cela changera. Mais en tout cas, lors de la réunion avec les distributeurs, nous avons perçu de la bonne volonté.

- **Les arguments avancés pour justifier leurs marges vous ont-ils convaincu?**

- Elles sont les moins chères en Méditerranée, mieux que l'Espagne et la France alors que tout le monde achète le même pétrole. C'est une vérité. Reste à comparer les taxes. En plus, les conditions de stockage ne sont pas les mêmes. Au Maroc, les distributeurs sont obligés d'avoir des stocks de sécurité de 30 jours. C'est un coût à supporter, avec des risques de change. Ceci étant dit, le problème n'est pas d'être convaincu mais de valider l'argument sur le terrain. Donc, nous allons tester tout cela. Puis, certains affirment ne pas avoir de pouvoir sur les stations-service dont les propriétaires sont libres d'augmenter ou de baisser les prix. Une réunion avec les stations d'essence pour avoir un autre son de cloche sera nécessaire. En fait, nous sommes au stade du diagnostic.

- **Ce ne serait pas plutôt le travail du Conseil de la concurrence.**

- Oui, je ne peux pas dire le contraire. Il est évident que s'il était là, il aurait aidé ce chantier parce qu'il a la possibilité de sanctionner. Nous ne l'avons pas. Mais déjà informer le consommateur est une obligation. □

Propos recueillis par
Mohamed CHAOUI